

Consultation du public - Goéland argenté - Cherbourg en Cotentin - 2020

Conformément à l'article L123-19-2 du Code de l'environnement relatif à la participation du public aux décisions individuelles des autorités publiques ayant une incidence sur l'environnement, vous êtes invités à donner votre avis sur une demande de dérogation à la protection des espèces pour déroger à l'article L411-1 du Code de l'environnement.

La consultation porte sur deux demandes de dérogation à la protection stricte des espèces pour la destruction d'oeufs et/ou la perturbation intentionnelle de spécimens de Goéland argenté (*Larus argentatus*) à Cherbourg-en-Cotentin, dans le département de la Manche (50).

Consultation ouverte du 21 février au 6 mars 2020.

There are 8 questions in this survey

Les projets

[] La commune de Cherbourg-en-Cotentin a déposé une demande de dérogation pour détruire les oeufs de Goéland argenté par stérilisation sur les différents secteurs de la ville et procéder, en complément, à des effarouchements sonores sur le quartier du Val de Saire. Pensez-vous que la demande soit justifiée ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non
- Sans opinion

Faites le commentaire de votre choix ici :

[] Le compte rendu des opérations menées en 2019 à Cherbourg-en-Cotentin vous paraît-il répondre aux prescriptions de l'arrêté préfectoral délivré le 16 avril 2019 ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Pourquoi ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Non' à la question '2 [Q2G1]' (Le compte rendu des opérations menées en 2019 à Cherbourg-en-Cotentin vous paraît-il répondre aux prescriptions de l'arrêté préfectoral délivré le 16 avril 2019 ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Pour la première année, le centre commercial Les Eléis, à Cherbourg-en-Cotentin, a déposé une demande de dérogation pour effaroucher les Goélands présents sur le parking et les toitures techniques. Pensez-vous que la demande soit justifiée ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non
- Sans opinion

Faites le commentaire de votre choix ici :

Votre avis

[]Que pensez-vous, en général, des demandes de dérogation à la protection du Goéland argenté présentées pour la ville de Cherbourg-en-Cotentin (Manche, 50) au titre de l'article L.411-2 du Code de l'environnement ?

Veillez écrire votre réponse ici :

Votre identité

[] Votre nom (facultatif) :

Veillez écrire votre réponse ici :

[] Votre prénom (facultatif) :

Veillez écrire votre réponse ici :

[] Votre commune de résidence : *

Veillez écrire votre réponse ici :

Merci pour votre participation.

06.03.2020 – 23:59

Envoyer votre questionnaire.

Merci d'avoir complété ce questionnaire.